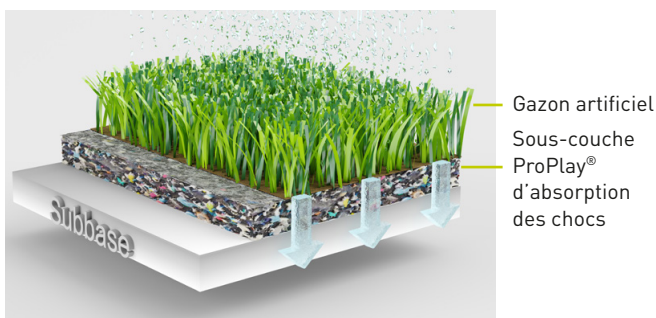


INFORMATION GÉNÉRALE



Système de gazon artificiel ProPlay[®]-Sport avec absorption des chocs



Feuilles ProPlay[®] taillées en pièces de puzzle avec encoches d'extension

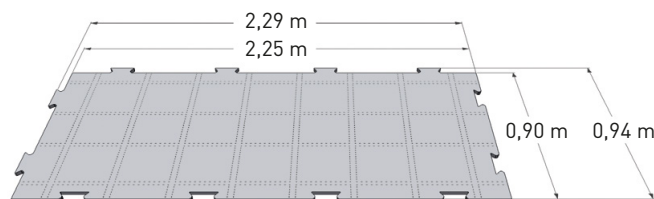


Description du produit

Le **ProPlay[®]-Sport** est une sous-couche de drainage et d'absorption des chocs haute performance, et constitue une base idéale pour les systèmes de gazon artificiel de haute qualité pour les terrains sportifs, multi-jeux et les aires de jeux.

Le ProPlay[®]-Sport est composé de mousse de polyéthylène à liaison croisée consolidée par procédé thermique (cellules fermées) (XPE). Cette mousse provient de résidus de production et ne contient aucun contaminant.

Le ProPlay[®]-Sport peut performer dans toutes les conditions météorologiques et est reconnu pour son excellente perméabilité. En cas de besoin, il peut être livré avec des canaux de drainage intégrés afin d'offrir un excellent drainage latéral dans le cas où le système de gazon artificiel doit être construit sur une base imperméable.



Dimensions d'une plaque de ProPlay[®]-Sport

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Le ProPlay[®] peut être utilisé sans danger dans les systèmes de gazon artificiel. Les produits ne contiennent pas de substances nocives telles que des métaux lourds ou des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dans des concentrations qui posent un risque pour l'environnement et/ou la santé humaine.

Le ProPlay[®]-Sport est conforme avec les réglementations suivantes:

- La Communauté européenne:
 - Le Règlement N° 1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil sur la Classification, L'Étiquetage et L'Emballage des Substances et des Mélanges (CLP).
 - Le Règlement (EC) N° 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil Concernant l'Enregistrement, l'Évaluation, l'Autorisation et la Restriction des Substances Chimiques (REACH).
- Le Code de Réglementation de L'État de la Californie (CCR):
 - Titre 22 «Sécurité Sociale» – Division 4.5 «Normes d'Hygiène pour la Gestion des Déchets Dangereux».
 - Titre 27 «Protection de l'Environnement» - Division 4 «Office of Environmental Health Hazard Assessment» - 1 'Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986 (Proposition 65).
- Les Exigences de Toxicologie du Guide de Performance pour Shockpads ESTC (ESTO) pour Groupe de Travail.

FICHE TECHNIQUE

Caractéristiques Physiques	Tolérance	ProPlay [®] Valeur	Unité	Standard
Épaisseur à une charge de 2 kPa	+/- 1	20	mm	EN-ISO 9863-1*
Masse par unité de surface	+/- 0,3	3,0	kg/m ²	EN-ISO 9864*

* Tel que modifié par Schmitz

Caractéristiques Requises par International Sports Associates		ProPlay [®] Valeur	Unité	Standard
Résistance à la traction	> 0,15	0,26	MPa	EN 12230
Résistance à la traction après vieillissement (air) acc. EN 13817	> 0,15	0,25	MPa	EN 12230
Taux d'infiltration d'eau [IA]	> 180	72.000	mm/h	EN 12616

Caractéristiques de performance	ProPlay [®] Valeur	Unité	Standard
Réduction de force	56	%	AAA**
Restitution de l'énergie	43	%	AAA**
Déformation verticale	6,8	mm	AAA**
Absorption des chocs	56	%	EN 14808
Déformation verticale	5,3	mm	EN 14809
Hauteur de chute critique (Critère de Blessure à la Tête ~ 1000)	0,68	m	EN 1177
Résistance thermique (valeur-R)	0,40	m ² .K/W	EN 12667

** Athlète Artificiel Avancé

AVERTISSEMENTS CONCERNANT L'INSTALLATION

- L'installation de ProPlay[®]-Sport doit être exécutée en vertu du code de la bonne exécution. Schmitz Foam Products B.V. décline toute responsabilité pour la conception, la construction de toute installation ou toute action de toutes les parties employées, à la suite ou à l'occasion de toute information fournie dans le présent document.
- Il est recommandé que la plateforme soit conçue et homologuée par un architecte ou un ingénieur civil, basé sur les conditions géotechniques et météorologiques du site et toutes restrictions locales pour la décharge du drainage.
- Bien que le ProPlay[®]-Sport puisse être installé sur tout type de plateforme, aussi longtemps que la construction elle-même soit assez résistante pour soutenir l'installation et le matériel d'entretien, il est conseillé que la plateforme possède une résistance minimale non-drainée d'au moins 50 kN/m² (BS 1377 partie 7) ou un California Bearing Ratio de 5 % (BS 1377, partie 4) ou équivalent.
- La régularité de la surface de la plateforme doit être à l'intérieur 10 mm sous une droite de 3 m.
- Lorsqu'une variante du ProPlay[®]-Sport «D» (pour le drainage latéral) est utilisée, la pente de la surface de la plateforme doit être au moins de 0,5 %, bien que 1,0 % soit préférable. Lorsque la surface de la plateforme peut se rincer, il est recommandé d'utiliser une doublure (feuille ou géotextile).
- Il faut noter que le ProPlay[®]-Sport - comme n'importe quelle autre sous-couche d'absorption des chocs en mousse - va s'étendre/se réduire sous l'influence des variations de température ; pour éviter toute réduction inutile après l'achèvement de l'installation, il est recommandé que la méthode d'installation du ProPlay[®]-Sport soit respectée dans son intégralité !
- Le ProPlay[®]-Sport est produit dans un environnement contrôlé, ce qui permet la mesure de la taille des panneaux dans des conditions stables. Ainsi, il est possible de maintenir une tolérance de -0,5%/+1,0% dans la longueur des panneaux à une température de 20 degrés Celsius. Veuillez prendre note que la mesure de la taille de ces panneaux dans différentes conditions peut mener à une différence dans les résultats concernant leurs propriétés d'expansion/contraction.
- Le textile du Sport-ProPlay[®] ne doit pas être exposé à la lumière UV (c'est-à-dire la lumière du jour) pendant plus de 1 mois.
- Il est conseillé d'installer du gazon artificiel dans la semaine suivant l'installation du ProPlay[®]-Sport.
- Le gazon artificiel ne doit pas être collé (ou de toute autre manière être attaché) au ProPlay[®]-Sport, puisque le ProPlay[®]-Sport nécessite d'être en mesure de s'étendre/se réduire sans aucune entrave.
- Il est fortement recommandé de stabiliser le gazon artificiel à l'aide d'au moins 15 kg/m² (~3.1 lb/ft²) de sable, ou (de préférence) utiliser un gazon avec une fibre de verre renforcée en soutien.
- Dans tous les cas, il est conseillé de fixer le gazon au périmètre du terrain (selon les directives du fournisseur de gazon).
- Pendant l'installation du ProPlay[®]-Sport ou après l'installation (lors du montage et du remplissage du gazon artificiel) il est permis de conduire sur le ProPlay[®]-Sport avec de l'équipement d'installation/machines. La charge (par pneu) de l'équipement de l'installation doit être inférieure à 40 psi (~ 276 kN/m²) pour de courts laps de temps (par ex. conduite au-dessus de la surface) et moins de 20 lb/po² (138 ~ kN/m²) pour des délais plus longs (par exemple le stationnement sur la surface).

AVERTISSEMENT GÉNÉRAL

- Cette fiche de produit ProPlay[®] fournit des propriétés générales sur le produit et n'est reliée à aucune règle d'installation de terrain de jeu particulière. Les instructions d'installation du ProPlay[®] Shockpad se trouvent dans le guide de recommandation d'installation ProPlay[®]. Veuillez noter qu'il y a un manuel d'installation séparé pour le ProPlay[®]-Sport et le ProPlay[®] pour les produits de terrains de jeux.
- L'information fournie est basée sur des mesures (indépendantes) et (si possible) fondée sur la moyenne des valeurs mesurées sur une période de temps longue et représentative. Des informations supplémentaires peuvent être rendues disponibles sur demande.
- Une grande attention a été accordée à l'exactitude de ce document lors de sa compilation. Cette publication annule et remplace toutes les précédentes fiches techniques. Schmitz Foam Products B.V. ne peut, toutefois, garantir la précision des informations contenues. Si vous avez des doutes ou des questions supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 0031 475370270.

Schmitz Foam Products B.V. est le fournisseur mondial de ProPlay[®], le pad la sous-couche d'absorption des chocs et de drainage idéale pour les systèmes de gazon artificiel de haute qualité, dans les sports et la protection contre les chutes.



Schmitz Foam Products B.V.
Roermond – Pays-Bas
T. +31 475 370 270 • sales@schmitzfoam.com



www.schmitzfoam.fr